

région aubonne

Coup de cœur salvateur pour le «Venoge»

PATRIMOINE Des amoureux des bateaux sauvent de la casse un élément du patrimoine lémanique.

Hermann

« Il était voué à la casse. On nous a donné une dizaine de jours pour le débarrasser! », raconte Frédy Marti. Le boulanger morgien a tiré le «Venoge» du pétrin. C'est en un laps de temps record que l'Association pour la sauvegarde du bateau le «Venoge» a été constituée par un groupe de personnes sensibilisées par Marc Anthonnet, constructeur naval à Aubonne, et qui ont pour dénominateur commun l'amour du lac et des bateaux. Portée sur les fonts baptismaux le 14 juin à Perroy, l'Association a négocié avec la Compagnie générale de navigation (CGN) l'achat du «Venoge» qui, neuf jours plus tard, appareillait en direction du Port de Plongeon à Perroy piloté par Jean-Pierre Doninelli, ancien capitaine de la CGN. Le «Venoge» est désormais amarré dans l'attente de travaux d'entretien dont le coût est estimé à 150 000 fr.

Le «Venoge» a été construit en 1905. Jusqu'en 1930, ce bâtiment de 110 tonnes, d'une longueur de 36,50 m, d'une largeur de 6,50 m avec un tirant d'eau de 1,20 m a été affecté au transport de marchandises. Sa capacité était de 125



Devant le «Venoge» amarré au Port de Plongeon: Jean-Pierre Doninelli, ancien capitaine de la CGN, Jacques Pelichet, Alain Bussard, Frédy Marti, Gérald Simon, Jacques Charbon, Marc Anthonnet, Jean-Michel Leber. Manquent: Pierre Morandi et Gilbert Porchet.

Le CGN, qui n'avait plus usage... (identifié) Gérald Simon, de Lavigny... de riches passagers mais un... heureux d'avoir contribué à sau-

été affecté au transport de marchandises. Sa capacité était de 125 tonnes. A cette époque, la CGN ne transportait pas que des passagers. Par la suite, le «Venoge» a été transformé en bateau atelier plus particulièrement affecté à l'entretien des débarcadères.

Ce bateau appartient au patrimoine technique lacustre: c'est le premier bateau à moteur au monde à avoir été équipé d'un moteur diesel. Le moteur d'origine a été remplacé, vraisemblablement après le naufrage dont le «Venoge» avait été victime dans les années soixante.

PERROY

La CGN, qui n'avait plus usage de ce bateau, a décidé de s'en séparer. Il a failli venir à Morges puisque la jeune Association morgienne d'activités culturelles songeait à en faire un lieu culturel et salle de concerts. Le projet est tombé à l'eau. Et faute d'acquéreur, la CGN s'appretait à livrer le «Venoge» aux chalumeaux. C'est alors que Marc Anthonnet (nommé chef technique de l'Association) est intervenu. Huit autres amoureux du lac ont partagé son coup de cœur: Frédy Marti, de Perroy, boulanger à Morges (pré-

sident); Gérald Simon, de Lavigny (secrétaire), Alain Bussard, de Gimmel (caissier), Jacques Charbon, de Bougy-Villars (soutien administratif), Jacques Pelichet et Pierre Morandi, de Féchy, Gilbert Porchet, de Rolle, Jean-Michel Leber, de Givrins. Ils ont constitué l'Association et ont mis la main au porte-monnaie pour sauver le bateau. C'est aujourd'hui chose faite! Désormais, il faut lui donner une nouvelle vie. «Notre but est de le débarrasser de tout ce qui l'encombre: il y plusieurs tonnes de matériel à évacuer. On ne veut pas en faire un cargo de luxe pour

de richissimes passagers mais un beau bateau sur lequel nous organiserons des manifestations qui permettront à l'Association de survivre», explique Frédy Marti,

heureux d'avoir contribué à sauver de la mort un centenaire auquel lui et ses potes entendent rendre une nouvelle jeunesse.

Gilbert Hermann

Le prix secret d'un sauvetage

Combien l'association a-t-elle déboursé pour acquérir le «Venoge»? La question reste sans réponse. «Environ 50% de plus que le prix de la ferraille», lâche néanmoins Frédy Marti. On peut d'ailleurs s'étonner que

l'Association ait dû acheter un bateau voué à la casse et dont la démolition aurait occasionné des frais à la CGN. Pour les amoureux du lac, le sauvetage d'un élément du patrimoine n'a pas de prix mais un coût.

G.H.